

Apprentissage – Rappel du contexte

Clémence AGRAPART, CMFI INSU



insu.cmfi@cnrs.fr

L'apprentissage à l'INSU



• *Qu'est-ce que l'apprentissage ?*

- **L' Apprentissage** : est un dispositif de formation ouvert aux jeunes.

L'apprentissage associe une période de formation théorique (en « CFA » Centre de Formation des Apprentis) et une formation pratique en entreprise e.g Laboratoire CNRS.

Elle permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience.

Le CNRS recrute des jeunes en apprentissage, pendant des périodes allant de un à trois ans, sur tous les métiers du CNRS et à différents niveaux.

• *Pourquoi ?*

- Transmettre un savoir faire
- S'impliquer dans la formation des étudiants aux métiers de la recherche
- Créer ou faire perdurer un vivier de compétences au sein de l'unité (attractivité)
- Renforcer les ressources humaines sur des métiers en tension

L'apprentissage à l'INSU



• Quelques acteurs clés

- La/Le Maître d'Apprentissage
- La/Le Référent(e)
Apprentissage côté DR / SRH
- La CMFI INSU
- Le DAT INSU
- Le Laboratoire (DU/DT)

• Leurs rôles ?

- ✓ Vérifier la cohérence du projet d'apprentissage
- ✓ Assurer l'adéquation entre le projet d'apprentissage et la formation de l'apprenti.e visé.e
- ✓ Accompagner tout au long de la campagne les porteurs
- ✓ Assurer les interactions avec les services formation CNRS (Délégations et/ou SFIP (Service de Formation et Itinéraires Professionnels du CNRS))



Les contacts



- *Chargée de Mission Formation INSU :*
Clémence AGRAPART (clemence.agrapart@cnr.fr)
- Examine l'ensemble des dossiers pour les unités qui relèvent de l'INSU
- Vérifie le dossier et notamment que la thématique visée par le contrat d'apprentissage correspond aux priorités scientifiques de l'INSU
- Emet un avis argumenté favorable ou défavorable
- Classe les dossiers par ordre de priorité et fournit un commentaire détaillé des dossiers
- Suit pour l'INSU les dossiers jusqu'au recrutement de l'apprenti.e

Les contacts



Les référents apprentissages en Délégation :

Délégations Régionales	Référents apprentissage
DR01 - Ile-de-France Villejuif	Houcin ZERROUG / Sophie CALOTA
DR02 - Paris-Centre	Franck EL SHEBINI
DR04 - Ile-de-France Gif-sur-Yvette	Allison ALLEAUME
DR05 - Ile-de-France Meudon	Benoist BENAÏM / Caroline HUBERT
DR06 - Centre Est	Sylvie DANIN
DR07 - Rhône Auvergne	Noëlla ROCHA
DR08 - Centre Limousin Poitou-Charentes	Angélique BELOUET
DR10 - Alsace	Rebecca OMNES / Emmanuelle STRAUB
DR11 - Alpes	Stéphanie MARTIN
DR12 - Provence et Corse	Agnès FAUDUET
DR13 - Occitanie Est	Fanny VERHILLE
DR14 - Occitanie Ouest	Eric ROUDEY / Séverine PAYRAU
DR15 - Aquitaine	Catherine DHELIAT / Elise DOUAT
DR16 - Paris-Normandie	Isabelle POUVATCHY
DR17 - Bretagne et Pays de la Loire	Christèle GOUR
DR18 - Hauts-de-France	Aurélie AVEZ / Camille PLOUVIER
DR20 - Côte d'Azur	Pierrette FINSAC

et

insu.cmfi@cnr.fr



Et dés le souhait de
déposer un projet

Le Maître d'Apprentissage (MA)



- Doit satisfaire la condition :*

NB : seuls les agents titulaires peuvent se proposer comme maître d'apprentissage. Un agent en CDD ou un fonctionnaire stagiaire ne peut être désigné comme maître d'apprentissage.

Niveau préparé de l'apprenti	NIVEAU 3 CAP, BEP	NIVEAU 4 Formation de niveau bac (général, technologique ou professionnel)	NIVEAU 5 Formation de niveau Bac+2, BTS, DUT	NIVEAU 6 Formation de niveau bac+3 et bac+4 : licence, licence Pro, master 1, BUT	NIVEAU 7 Formation de niveau bac+5, master 2, diplômes d'école d'ingénieur
Corps du maître d'apprentissage					
Adjoint technique de la recherche ATR	OUI	NON	NON	NON	NON
Techniciens T	OUI	OUI	NON	NON	NON
Assistants ingénieurs AI	NON	OUI	OUI	NON	NON
Ingénieurs d'études IE	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Ingénieurs de recherche IR	NON	NON	NON	OUI	OUI

- Doit disposer de compétences nécessaires à la transmission efficace de ses savoir-faire*

Le Maître d'Apprentissage (MA)



Se poser les questions :

- **En ai-je l'envie, la disponibilité, la compétence ?**
- **Environnement / contexte de l'unité d'accueil ?**
- **Objectifs de la mission** confiée à l'apprenti.e dans l'unité d'accueil ?
- **Description des missions** ou projets confiés à l'apprenti.e
(à décliner sur la durée totale du contrat) ?
- **Modalités de suivi envisagées par le maitre d'apprentissage***
pour organiser le suivi et la progression de l'apprenti.e en relation avec sa formation théorique ?
- **Comment vont être financés les frais de formation ?**

*** Des formations existent et sont délivrées pour les futur(e)s MA**

Point apprentissage 2023 – 2024 :



Prochaine campagne (2024) :

Ouverture prochaine en décembre – janvier

Calendrier 2023 pour exemple :

Janvier à mai : Au fil de l'eau

°Dossier à déposer après échange avec DR/CMFI INSU pour pré-validation

°Validation par les DRH

°Avis INSU

°Validation et publication de l'offre d'apprentissage par le SFIP/DRH

Juin/septembre/octobre : Formation MA proposée

> Septembre : Accueil de l'apprenti(e) dans l'unité

- Compléter les rubriques qui constituent le **formulaire de demande*** (*espace Core CNRS dédié*)
- Puis accompagner votre dossier des documents suivants :
- ✓ **CV du maître d'apprentissage**
- ✓ **Organigramme de l'unité d'accueil** (la position du maître d'apprentissage dans l'organigramme doit être entourée)
- ✓ Les frais de formation sont pris en charge par le laboratoire : **une attestation signée du directeur de laboratoire précisant le montant** des frais de formation pris en charge par l'unité
- ✓ **lettre d'engagement du maître d'apprentissage candidat**
- ✓ **le ou les programme(s) de formation du diplôme préparé par l'apprenti**
- ✓ **la fiche projet***
- ✓ **l'offre de formation - apprentissage***

** Des modèles vous seront fournis*

Point Apprentissage 2023 – 2024 :



Nombre de dossiers Apprentis / Instituts (21/06/23)

: DG (1)
: DGDR (14)
: IN2P3 (29)
: INC (14)
: INEE (5)
: INP (12)
: INS2I (10)
: INSB (26)
: INSHS (7)
: INSIS (13)
: **INSU (19)**
: INSMI (3)

Projets 2023 déposés :

- 19 dossiers INSU validés
 - ✓ 10 dossiers en BAP C
 - ✓ 7 dossiers en BAP E
 - ✓ 1 dossier en BAP A
 - ✓ 1 dossier en BAP B

- *Tendance à la hausse des recrutements :
Objectif 2023 : 120 apprenti(e)s recruté(e)s
Retour SFIP 2022 : Sur 98 dossiers, 88
recrutements effectifs*
- *BAP J appuyées*
- *Processus simplifié*
- *Coûts de formation CFA qui augmentent
(~7kE/an)*

→ Bilan début novembre 2023 : 16 apprenti(e)s INSU accueilli(e)s en 2023



Merci pour votre attention

Clémence AGRAPART, CMFI INSU



insu.cmfi@cns.fr

Liens utiles :

https://intranet.cns.fr/Cns_pratique/recruter/formation/Pages/apprentissage.aspx

<https://intranet.cns.fr/instituts/insu/formation/Pages/default.aspx>

